

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le conseil lundi le 12 juillet 2021 à 18 h 30.

Présences : Mmes Marthe Garneau et Annie Gentesse
MM. Sylvain Baron et Sylvain Jacques
Sous la présidence de Pierre Lavigne, maire suppléant

Absence(s) : Mme Hélène Laroche

Nombre de citoyens : 0

Est également présent Me Louis-Philippe Caron, greffier.

AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux dispositions de la loi, l'avis de convocation et les documents associés ont été délivrés dans les délais prescrits. Tous les membres présents attestent l'avoir reçu et renoncent à l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR

- 1. MOT DE BIENVENUE**
- 2. ORDRE DU JOUR – ADOPTION**
- 3. CONSEIL**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION**
 - a) Procès-verbal du 5 juillet 2021 – Adoption (reporté)
 - a.1) Résolution 5627.07.21 – Opposition à l'abolition du poste d'agent rural – MRC de Drummond (retiré)
- 6. URBANISME – DOSSIERS**
 - a) Comité consultatif d'urbanisme – Procès-verbal du 6 juillet 2021; dépôt (reporté)
- 7. URBANISME – PIIA**
 - a) P. Lamarche, 45 rue St-Damase – Agrandissement en marge latérale (reporté)
 - b) G. Pomerleau, 120 rue St-David – Modification galerie avant et toiture
 - c) J. Fréchette, 435-455 rue Audet – Nouvelle construction bifamiliale – Secteur Audet
- 8. LOISIRS & COMMANDITES**
 - a) Maison des jeunes – Activité de financement Ciné-Parc (reporté)
- 9. CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**
 - a) Certificat de disponibilité C-10/21 (reporté)
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. CORRESPONDANCE**
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. **MOT DE BIENVENUE**

2. **ORDRE DU JOUR – ADOPTION**

5647.07.21

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

3. **CONSEIL**

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

(Aucune)

5. **PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION**

a) **Procès-verbal du 5 juillet 2021 – Adoption** (reporté)

a.1) Résolution 5627.07.21 – Opposition à l'abolition du poste d'agent rural – MRC de Drummond (retiré)

6. **URBANISME – DOSSIERS**

a) **Comité consultatif d'urbanisme – Procès-verbal du 6 juillet 2021; dépôt** (reporté)

7. **URBANISME – PHA**

a) **P. Lamarche, 45 rue St-Damase – Agrandissement en marge latérale** (reporté)

b) **G. Pomerleau, 120 rue St-David – Modification galerie avant et toiture**

Considérant la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme (réf. p.-v. CCU du 6 juillet 2021);

Considérant que la demande vise la rénovation de la galerie qui est devenue désuète ainsi que le changement de la toiture d'une habitation unifamiliale sur le lot 4 333 156 (120 rue Saint-David);

Considérant que la section droite de la galerie sera agrandie vers l'avant;

Considérant que les plantes et fleurs présentes en cour avant seront conservées et qu'au moins deux nouvelles plantes seront ajoutées de part et d'autre des marches comme présentées sur le document de la technicienne en architecture;

Considérant que la demande présente un plancher de galerie qui sera en bois de couleur brune tel que présenté sur les plans fournis;

Considérant que la demande présente un plafond de la galerie en planche de bois peint en blanc;

Considérant que les colonnes de la galerie seront en bois de couleur blanche et que des équerres architecturales seront ajoutées de chaque côté des colonnes;

Considérant qu'un élément décoratif sera ajouté dans le pignon, tel que présenté sur la proposition #1 avec un bardeau gris pâle;

Considérant que la toiture sera en revêtement de tôle de couleur charbon;

Considérant que la demande présente un ajout de chambranles sur les pourtours des fenêtres;

Considérant que le projet est présenté dans son ensemble avec des plans complets;

Considérant le paragraphe 1, a), ii) de l'article 3.2.3 du règlement 321 sur les PIIA qui traite de l'harmonisation des couleurs;

Considérant que la demande est conforme aux règlements municipaux;

5648.07.21 Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu d'accepter la demande qui vise la rénovation de la galerie ainsi que le changement de la toiture d'une habitation unifamiliale sur le lot 4 333 156, soit au 120 rue Saint-David, et ce, en conformité avec la proposition de la technicienne en architecture du 6 juillet 2021 et qui prolonge la section du toit au-dessus de la partie droite de la galerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers.

c) J. Fréchette, 435-455 rue Audet – Nouvelle construction bifamiliale – Secteur Audet

Considérant la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme (réf. p.-v. CCU du 6 juillet 2021);

Considérant que la demande vise la construction d'une résidence bi-familiale sur le lot 4 335 389 (435-455 rue Audet);

Considérant que les plans reçus sont complets;

Considérant que la demande est conforme au règlement 321 sur les PIIA;

Considérant la note # 25 du tableau I au chapitre IV du règlement de zonage 437 qui stipule que les entrées de stationnements et allées de circulation ne sont pas permises entre la façade des bâtiments résidentiels et la rue;

5649.07.21 Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- d'accepter la demande qui vise la construction d'une résidence bifamiliale sur le lot 4 335 389, soit au 435-455 rue Audet;
- d'informer le demandeur qu'il ne peut pas élargir son entrée de cour de chaque côté des portes de garage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers.

8. LOISIRS & COMMANDITES

a) Maison des jeunes – Activité de financement Ciné-Parc (reporté)

9. CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

a) **Certificat de disponibilité C-10/21** (reporté)

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

(Aucune)

11. CORRESPONDANCE

Dépôt de la correspondance est fait.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 19 h 23 par madame Annie Gentesse

Signé :

Pierre Lavigne, *maire suppléant*

Me Louis-Philippe Caron, *greffier*